



Fiche n°L1-IM-04

Priorité : Lot 1

Projet immatériel

Version initiale

Version actualisée

Date : .....

## **ENCOURAGEMENT DES PRODUCTIONS LOCALES ET DES CIRCUITS COURTS**

### **1. Description succincte du projet**

Le projet consiste à soutenir les initiatives favorisant le développement des circuits courts et des productions alimentaires locales.

Le projet comprend trois grands axes.

1. Mettre en place des **actions de communication pour faire connaître les initiatives locales et les producteurs locaux**. Il s'agira de renforcer la communication grand public autour des produits locaux et des initiatives commerciales locales déjà existantes, en collaboration avec l'ADL.
2. **Mutualiser les moyens matériels et les infrastructures** afin d'encourager les productions alimentaires locales et la transformation des produits locaux.
3. **Améliorer le réseau de distribution** afin de développer la vente et l'accès aux produits locaux sur le territoire communal.

### **2. Justification du projet**

Depuis de nombreuses années, les produits locaux et les circuits courts ont pris une part essentielle dans le développement d'une économie rurale de proximité et de qualité, plus respectueuse de l'environnement et solidaire. Plus récemment durant la crise sanitaire, beaucoup de consommateurs se sont tournés vers les produits locaux et les commerces de proximité, garants d'une meilleure qualité et traçabilité pour les produits et d'une minimisation des risques (liés aux trajets, files...).

Néanmoins, lors des consultations villageoises, le manque de points de vente et de communication autour des initiatives et produits du terroir existants, pourtant nombreux et de qualité, est apparu comme une réelle faiblesse. Mettre en place des actions favorisant leur visibilité est donc essentiel.

De plus, la valorisation des produits locaux est une solution de diversification agricole intéressante à plusieurs niveaux. En effet, cela permet d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs d'un point de vue économique, tout en développant des services à la population, notamment commerciaux, cruellement absents sur le territoire communal. De plus, cela développe l'attractivité économique de la commune et de la région au niveau touristique.

#### **Effets directs et multiplicateurs**

- Soutien à l'agriculture locale et au tourisme
- Amélioration de l'alimentation et de la santé

#### **Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR**

- L1-M-01 : Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
- L2-IM-05 : Mise en place d'une démarche de Commune en santé
- L2-IM-06 : Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux
- L2-IM-04 : Renforcement de la promotion touristique de la commune
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
- L3-M-08 : Création d'un atelier rural
- L3-IM-08 : Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens

- L3-IM-07 : Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux
- L3-IM-03 : Sensibilisation des citoyens au monde agricole

### 3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication	
Economie	6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts
6.1 En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux	
6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux	

#### Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : assurer le développement économique de la commune ; réunir les conditions nécessaires au maintien de l'activité agricole sur le territoire communal ; veiller à une implantation judicieuse des exploitations agricoles permettant leur extension ; veiller à maîtriser les impacts environnementaux des exploitations.
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune qui soutient une économie solidaire ; être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques ; être une commune au sein de laquelle les activités économiques offrent un développement pour tous et des emplois de qualité
- PNHSFA (Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier) : développement rural et économique ; favoriser la diversification agricole ; aider à la commercialisation des produits ; assurer un encadrement aux agriculteurs ; améliorer l'image du milieu agricole

### 4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
++			Le projet contribue à rapprocher les producteurs, les commerçants et les consommateurs de la commune de Fauvillers.
	+		Le projet permet de réduire les consommations énergétiques liées aux déplacements des consommateurs ainsi qu'au transport des produits mis en vente.
		+++	Ce projet s'inscrit pleinement dans le pilier économique de la commune en proposant des alternatives commerciales tant aux consommateurs qu'aux producteurs. Il encourage, en outre, le développement d'une économie locale et non délocalisable.

### 5. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune, ADL, producteurs locaux
- Autres intervenants financiers potentiels : Province, Région, PNHSFA, GAL
- Partenaires associés : CLDR, collectivités locales, GAC

## **6. Programme de réalisation**

### **Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche**

- Ce projet a été largement plébiscité par les habitants tout au long de la consultation, il a reçu de nombreux votes sur la plateforme.
- Son intérêt s'est trouvé décuplé par la crise sanitaire qui a montré l'importance des produits locaux et des circuits courts.
- Il favorisera la création de liens au sein de la population, notamment avec les agriculteurs.
- Il permettra de donner une ampleur locale aux outils supra-communaux déjà en place.
- Enfin, ce projet est complémentaire d'une autre fiche projet du lot 1 : l'aménagement de l'Eldo à Fauvillers avec notamment l'installation de distributeurs de produits locaux.

### **État actuel du dossier**

- L'Agence de Développement Local (ADL) Martelage-Fauvillers-Vaux-sur-Sûre-Léglise est l'acteur principal en matière d'économie au niveau supra-communal. En plus de la tenue d'un répertoire des acteurs économiques, notamment des commerces locaux, l'ADL consacre des articles du bulletin communal à les promouvoir ; elle propose également des chèques commerces, des coffrets cadeaux pour les fêtes (Noël, des mères...), une plateforme de vente en ligne, les marchés du terroir de l'été, ceux du jeudi à Martelage et du mardi à Vaux-sur-Sûre...
- La Commune a signé une Convention pluricommunale avec les Communes de Bastogne, Bertogne, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre pour la construction d'un hall relais agricole situé à Bastogne. Il comprendra une cuisine pour les collectivités, un atelier de transformation de la viande, un atelier de transformation du lait, ainsi qu'un espace de vente directe des produits artisanaux auprès des particuliers. L'ouverture de l'infrastructure est attendue à l'automne 2022.
- La Commune de Fauvillers a intégré deux projets subsidiés dans le cadre de l'appel à projets « Relocalisons l'alimentation » :
  - un projet lié au hall relais agricole, visant à assurer l'utilisation de produits locaux dans la conception des repas de la cuisine collective, ainsi que la mise en avant des produits qui seront transformés à Bastogne dans les ateliers de valorisation (viande, transformation du lait) ;
  - un projet du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier qui a pour objet la mise en réseau des producteurs locaux, la création d'outils collectifs pour faciliter la diffusion des produits vers le consommateur et pour aider les artisans dans cette phase de distribution qui est chronophage pour ceux dont ce n'est pas l'activité principale.
- À travers le Parc Naturel et un de ses agriculteurs, la Commune participe à la filière épeautre d'Ardenne et pourra bénéficier d'un accès au hall relais de Léglise, dédié spécifiquement à la transformation de l'épeautre.
- Les produits du terroir sont présents et de qualité, comme par exemple, le miel à Malmaison, la farine au Moulin de Hollange, les légumes à Tintange, l'épeautre et la viande à Hotte...
- Depuis février 2019 un GAC s'est développé sur la commune et continue à s'agrandir. Il rassemble une quinzaine de familles, une fois par mois à la salle Laloy et fonctionne avec 18 producteurs, la plupart de la commune ou des communes limitrophes de Bastogne et Vaux-sur-Sûre.
- Un magasin de produits locaux a ouvert à Malmaison en 2020.
- Les aides alimentaires octroyées par le CPAS comprennent également des achats faits chez les agriculteurs locaux.

### **Programme des travaux**

#### **Communication : faire connaître les initiatives locales et les producteurs locaux**

- Mise à jour du recensement des initiatives locales existantes
- Diffusion du guide de l'ADL recensant les produits et producteurs fauvillersois et des communes voisines, notamment :
  - via le site internet communal ;

- via un feuillet à l'attention des scouts et/ou des touristes afin de leur expliquer comment se fournir localement. Ce feuillet sera distribué par « Monsieur Camp » aux scouts et dans les gîtes.
- Mise en place d'une signalétique vers les producteurs et commerces proposant des produits locaux.
- Publication régulière d'articles dans le bulletin communal ou sur la page Facebook® de la Commune pour promouvoir les commerces, les initiatives locales et les producteurs locaux.
- Evaluation régulière de l'impact des communications afin d'en améliorer l'efficacité.

#### **Mutualisation : encourager les productions alimentaires locales et la transformation des produits locaux**

- Utilisation du Hall relais agricole transcommunal de Bastogne par les producteurs fauvillersois pour la vente et la transformation de leurs produits.
- Mise en place d'un atelier de transformation des produits locaux pour les particuliers et les associations dans la cuisine de l'Eldo (s'inscrivant dans l'atelier rural qui y sera aménagé), à la fois pour valoriser certaines productions, mais aussi pour réapprendre certaines techniques et partager le matériel nécessaire (notamment la conservation des fruits et légumes issus des potagers).

#### **Distribution : développer la vente et l'accès aux produits locaux sur le territoire communal**

- Amélioration de l'approvisionnement des collectivités locales (écoles, CPAS), en denrées alimentaires de proximité et de qualité, notamment en lien avec le hall relais agricole.
- Installation de distributeurs de produits locaux sur la commune, en lien avec la fiche-projet du lot 1 « Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers ».
- Développement des marchés locaux et transcommunaux (sur le territoire de l'ADL), et de leur fréquentation, en collaboration avec l'ADL.
- Réalisation d'une enquête sur les flux de circulation des habitants et non habitants sur le territoire communal afin de déterminer les sites à haut potentiel commercial (les plus fréquentés) et la provenance des différents usagers (habitants, travailleurs en transit par la N4...), en collaboration avec l'ADL.
- Passage de marchands ambulants, développement de magasins itinérants et d'un service de livraison (du type Li Terroir, asbl de la région de Durbuy)
- Utilisation des locaux communaux en points de retrait par village.

#### Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ?        OUI        NON

#### Démarches administratives à réaliser

- Actualiser le recensement des initiatives et producteurs locaux avec l'ADL
- Diffuser le recensement de l'ADL
- Evaluation régulière de l'impact des communications
- Effectuer les démarches nécessaires pour la mise à disposition d'une cuisine et d'un atelier de transformation aux habitants, associations et producteurs (normes...)
- Effectuer les démarches nécessaires pour pouvoir fournir les collectivités locales avec les produits locaux
- Effectuer les démarches nécessaires à l'amélioration du réseau de distribution : contacts avec les producteurs, les marchands itinérants, le GAC, l'ADL

#### Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Une attention particulière sera portée à la mise à jour régulière du recensement et à sa diffusion.

## 7. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Budget communication	- 3.000€	Commune
- Participation aux frais du halls relais agricole de Bastogne	- 3.000€	
- Signalétique vers les producteurs	- 50€ par panneau 3 panneaux par producteur pour 8 producteurs	
- Étude sur les flux de consommateurs	- 5000€	
<b>Total (TFC)</b>	<b>6.200€ investissement 6.000€ annuels</b>	

Projet rémunérateur  oui  non

## 8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de supports de communication diffusés par l'administration	Au moins deux supports diffusés chaque année	Commune
Équipement de la cuisine de l'Eldo pour la transformation de fruits et légumes	Réalisé dans les 5 ans	Factures
Création d'un commerce/point de vente/marché de produits locaux supplémentaire	Réalisé dans les 10 ans	Commune ADL

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Augmentation du nombre de producteurs locaux	+ 5 en 10 ans	Commune ADL